



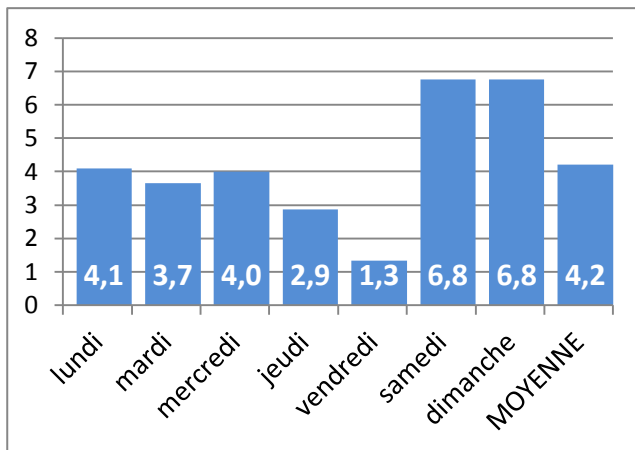
# LA GAZETTE DU KYUDOJO NATIONAL DE NOISIEL : n°18

## 1<sup>er</sup> septembre : lancement de l'utilisation régulière

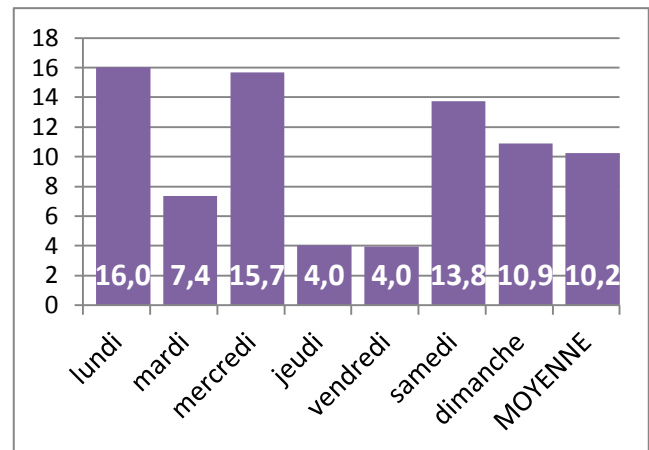
L'inauguration officielle du Kyudojo National de Noisiel a eu lieu le 23 juin dernier, et il a commencé à être utilisé plus ou moins régulièrement pendant l'été 2014, mais ce n'est qu'en date du 1<sup>er</sup> septembre qu'on peut considérer qu'il a été ouvert à la pratique régulière.

Cependant tous les aménagements prévus dans le projet ne sont pas encore terminés, ni les modalités d'utilisation complètement arrêtées dans leurs derniers détails. L'année scolaire 2014-2015 sera donc une année de rodage, et ce sont les retours d'expériences de l'appropriation progressive du lieu par l'ensemble des membres de la FFKT intéressés (associations ou pratiquants individuels), qui permettront de converger vers les dispositions finales d'exploitation de ce Kyudojo public.

Nonobstant ces réserves, le Kyudojo est déjà très sollicité comme le montrent ces statistiques sur la période de deux mois pleins septembre et octobre 2014.



Moyenne de la durée d'occupation en heures/jour



Moyenne du volume d'utilisation en personnes/jour

### Commentaires :

- C'est bien sûr l'AKVM qui alimente ces chiffres pour une bonne partie, mais les autres utilisateurs ont compté néanmoins pour une part significative, de 23% en septembre et 37% en octobre.
- Les chiffres plus modérés des jeudis et vendredis correspondent à des jours sans séance régulière, occupés seulement sur le modèle "pratique individuelle" (voir plus bas).
- Le calendrier de réservation en ligne : <http://www.kyudojo-noisiel.fr/index.php?p=resa> montre qu'un dimanche sur 2 a été réservé pour des stages, y compris un week-end complet pour le Benkyokai EKF, ce qui, combiné avec la séance régulière de l'AKVM du samedi matin, explique des chiffres au-dessus de la moyenne pour ces deux journées.
- Nous avons bénéficié d'une météo automnale très généreuse : les statistiques vont-elles se maintenir cet hiver ???

### © Utilisation de K2N : généralités

Comme indiqué dans l'éditorial, nous sommes encore en période de rodage, et les modalités d'occupation sont encore en évolution. Cependant les grandes lignes prévues sont respectées, qu'il est important pour tous de bien connaître.

En ce qui concerne le vocabulaire, deux termes liés sont utilisés :

- L'Utilisateur : est une personne morale (association) qui, pour avoir le droit d'utiliser le Kyudojo, doit signer une convention avec K2N.
- L'Usager : est une personne physique qui généralement n'a le droit de pratiquer dans le Kyudojo que si elle est membre d'un Utilisateur ayant signé une convention avec K2N.

Et il y a deux types de pratiques possibles :

- La pratique dite "privative"; période réservée par un Utilisateur, attribuée sur sa demande par le



Gestionnaire K2N, en fonction des disponibilités du Kyudojo, des priorités, et des instructions qu'il a reçues du Comité Directeur.

Dans ce cas l'Utilisateur à l'usage exclusif du Kyudojo.

- La pratique dite "individuelle", possible, pour toutes les plages horaires non réservées, aux Usagers membres d'un Utilisateur signataire d'une convention avec K2N.

Cette pratique n'est envisagée que pour les adhérents à la FFKT, et autorisée qu'aux personnes qui y ont été habilitées par l'Utilisateur, et sous la responsabilité de celui-ci.

Dans ce cas l'Usager n'a pas l'usage exclusif et peut donc être amené à partager le Kyudojo avec d'autres pratiquants.

### ⊙ Comment ça marche?

L'usage du Kyudojo, gardienné par la municipalité, respecte les contraintes des autres équipements municipaux, c'est-à-dire :

- Ouvert tous les jours sauf fêtes légales.
- Ouvert de 8h00 à 22h00.

Pour les réservations il faut s'adresser à [contact@kyudojo-noisiel.fr](mailto:contact@kyudojo-noisiel.fr) qui répondra en fonction des disponibilités. Si l'Utilisateur a déjà signé une convention annuelle 2014-2015, un simple échange mail est suffisant.

Pour les saisons suivantes il est conseillé aux clubs ou ligues de faire leurs demandes en fin de saison en cours (en juin) pour augmenter leurs chances d'obtenir les dates et heures qu'ils souhaitent.

Pour la "pratique individuelle" aucune réservation n'est nécessaire, mais il est fortement conseillé de s'assurer au dernier moment, sur le calendrier en ligne, que le Kyudojo est bien libre de toute réservation.

Tout Utilisateur ou Usager potentiel doit avoir pris connaissance du Règlement Intérieur en ligne : [http://www.kyudojo-noisiel.fr/files/178-RI-K\\_K2N\\_v1.0.pdf](http://www.kyudojo-noisiel.fr/files/178-RI-K_K2N_v1.0.pdf) qui définit l'ensemble des modalités d'utilisation du Kyudojo.

### ⊙ Combien ça coûte?

"Rien n'est gratuit" bien sûr, et les coûts de fonctionnement du Kyudojo doivent être couverts d'une manière ou d'une autre, et indépendamment des dépenses d'investissement.

Le Comité Directeur de K2N a proposé un modèle financier où l'utilisation par les Usagers affiliés à la FFKT serait "gratuite" : les coûts de fonctionnement

étant pris en charge par l'AKVM, la LIFKT et la FFKT, et la mairie. C'est ce modèle qui est appliqué aujourd'hui, mais de manière temporaire, car il n'a pas encore été validé par les différentes instances décisionnaires concernées.

### ⊙ Le projet est-il terminé ?

Non, et loin s'en faut. Encore beaucoup de petites choses, et d'autres moins petites, restent à accomplir pour que le projet K2N puisse être considéré terminé. La dernière amélioration la plus visible est la pose de clôtures de part et d'autre du Shajo pour éviter des traversées inopinées du Yamichi par des personnes non averties :



Ce qui nous freine pour la suite? Le fameux "nerf de la guerre" bien sûr, mais des choses sont en route :

- Finalisation de l'installation de l'alarme.
  - Installation d'un système d'arrêt des tirs (Yatori) visualisé par lampes à éclats.
  - Mise hors gel du réseau d'eau
  - Installation ligne téléphonique d'urgence (mairie).
- Ce qui est/serait prévu pour l'hiver :

- Création de meurtrières dans les panneaux du Shajo (en cours)
- Installation d'aérothermes (budget encore aléatoire)
- Isolation du toit/plafond (non financé aujourd'hui).

### ⊙ Vous voulez aider?

C'est toujours possible : la fin de l'année est une période favorable à faire le bilan, et Noël le moment des cadeaux. N'hésitez pas à faire un don, l'appel est toujours ouvert, et permet toujours une déduction d'impôts à hauteur de 66% de son montant. Voir les modalités sur le site de la FFKT : <http://kyudo.fr/download/7320/>

Merci d'avance.